

**CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICES  
 POUR L'EXPLOITATION DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BOISSONS ET DE DENREES ALIMENTAIRES SUR DES SITES DU  
 DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
 2023-2028 - ANNEXE 3**

**PROCEDURE D'ENTRETIEN & D'APPROVISIONNEMENT**

<u>Distributeur Chaud et mixte</u>	<b>Cochez si oui (</b>		<b>Accusé de réception – Ministère de l'intérieur</b>	
	<b>Chaque passage</b>	<b>Chaque</b>	<b>Acte Certifié exécutoire</b>	
			077-227700010-20220929-lmc100000024306-DE	
Rinçage des bols mixers			Envoi Préfecture : 10/10/2022 Réception Préfet : 10/10/2022 Publication RAAD : 11/10/2022	
Nettoyage de l'ensemble mixers				
Débactérisation des tuyaux				
Débactérisation des bols mixers				
Dépoussiérage de l'intérieur de l'appareil				
Dépoussiérage du dessus de l'appareil				
Nettoyage et débactérisation du seau				

	Oui/Non	
Eau de javel dans le seau de débactérisation		

<u>Distributeur de boissons fraîches et/ou produits</u>	Oui/Non	
Nettoyage des cases supports		
Transport des produits dans les caissons ISO		
Température maxi à + 4°C au distributeur		
Produits sous film hermétique		
Dates de péremption visibles par le consommateur		